

SEMINAIRE DES 6-7-8 Mars 2000 PARIS

Hétérogénéité des Elèves Action conjointe des personnels d'encadrement

Madame LE GUEN, Chargée de la sous-direction des actions éducatives et de la formation des enseignants présente le programme de travail de ces journées.

1) Ouverture : Monsieur Daniel BANCEL, Directeur de l'Enseignement Scolaire

En introduction, Monsieur le Directeur de la DESCO rappelle l'ardente obligation faite au système éducatif de répondre à toutes les demandes et de contribuer à l'égalité des chances pour tous les élèves. Le lieu de cohérence de cet objectif est l'établissement scolaire dont le fonctionnement génère souvent de l'hétérogénéité. Les structures prédéterminées n'apportent pas la solution à l'hétérogénéité, car l'effet de catégorisation est néfaste ; de même, l'homogénéisation des ces structures n'offre pas davantage de solution à l'égalité des chances. L'enjeu du service public consiste à porter une attention particulière à la diversité des élèves : il nécessite une action conjointe des corps d'inspection et des chefs d'établissement et exige un travail en équipe des professeurs qui doit être reconnu.

2) Intervention de Monsieur Alain BOISSINOT - IGEN

La question de l'hétérogénéité des élèves : approche historique des réponses apportées par le système éducatif.

Il rappelle que la question de l'hétérogénéité des élèves nécessite de prendre en compte une approche historique des réponses apportées par le système éducatif. Le sujet ne prend sens que si on prend en compte l'héritage historique.

L'hétérogénéité est une notion complexe et ambiguë, qui repose fréquemment sur des représentations diffuses, particulièrement chez les enseignants.

Pourquoi la question de l'hétérogénéité se pose-t-elle avec une telle acuité dans le système éducatif ? Depuis la dernière guerre, quatre facteurs ont fait évoluer le système éducatif :

- l'évolution démographique
- l'exigence de justice sociale
- modification profonde des métiers et en corollaire l'élévation indispensable et nécessaire de la formation
- le traitement du chômage des jeunes par l'allongement des études

Historiquement le système éducatif a cherché à répondre d'abord à l'hétérogénéité par des évolutions structurelles : (CEG - CES - Collège unique - Lycée professionnel...).

Actuellement le traitement de l'hétérogénéité appelle trois types de réponses : structurelles, pédagogiques, didactiques.

Réponses structurelles :

- dans le cadre du collège pour tous, l'homogénéisation des structures est la règle. Il ne reste plus que des dispositifs exceptionnels (Segpa, 4^e AS, 3^e insertion, classes relais) qui sont dérogoires par rapport au cursus normal.
- au niveau du lycée, l'hétérogénéité est régulée par l'apparition de nouvelles structures (introduction de nouvelles séries (ES), ou nouvelles filières (bac professionnel) dans l'objectif d'assurer l'accueil de nouveaux types d'élèves.

Réponses pédagogiques : Elle constituent une alternative aux réponses structurelles :

- au collège : plusieurs types de réponses ont été apportées, basées sur la recherche de dispositifs permettant de prendre en charge des groupes et pas seulement la classe.
Exemples : PAE, études dirigées, groupes de soutien, groupes de besoins (consolidation, remise à niveau).
La logique de compensation ("donner plus à ceux qui ont moins") trouvant ses limites, on s'oriente désormais vers une pédagogie du détour ("donner autre chose") pour acquérir des apprentissages fondamentaux.
- au lycée : la même idée est déclinée à travers l'A.I., les modules, les TPE,...

Réponses didactiques :

Des disciplines nouvelles sont apparues (SES, éco-gestion...), d'autres évoluent dans leurs contenus, en raison des nouveaux publics et de la demande sociale.

En conclusion, l'institution, face au traitement de l'hétérogénéité, "se défause sur les acteurs" pour trouver des réponses. Par ailleurs, tous les dispositifs supposent une souplesse de fonctionnement du système éducatif qui se heurte à la conception qu'ont les enseignants de leur métier et à leur statut.

3) Intervention de Monsieur Jean-Marc MONTEIL, Recteur de l'Académie de Bordeaux

Une politique et des stratégies académiques pour développer des espaces de collaboration entre les personnels d'encadrement, soutenir et orienter l'action des enseignants

Monsieur MONTEIL commence par énoncer une pétition de principe : "on ne peut pas aborder le problème de l'hétérogénéité sans se poser la question préliminaire suivante : qu'est-ce-qu'apprendre ? "

Puis il expose sa stratégie académique :

- mise en place de tableaux de bord pour donner aux acteurs des indicateurs objectifs et transparents ;
- développement de réponses pédagogiques diversifiées et individualisées pour multiplier les contextes d'apprentissage ;
- formation à l'évaluation et aux mécanismes d'apprentissage ;
- expérimentation pédagogique (cf. la synthèse des observations sur le serveur de l'Académie de Bordeaux).

Au total, le traitement de l'hétérogénéité ne se fait pas par décret et n'est pas autre chose qu'enseigner ! Il faut cesser de confondre performances et compétences.

4) Intervention de Monsieur Claude THELOT, conseiller maître à la cour des comptes

Disparité et diversité entre établissements scolaires et en leur sein : constats et politiques.

Monsieur THELOT énonce une idée force "La réussite de l'école dépend de l'encadrement" et rappelle au préalable les missions des cadres :

- le cadre doit créer le cadre dans lequel les acteurs travaillent, dans un système national ;
- il fournit les outils aux acteurs que les enseignants adaptent aux élèves et fait circuler les innovations ;
- il évalue et tire les conséquences de ces évaluations ;
- Claude THELOT cite trois conditions de réussite de l'école : elle doit reposer sur le triplet fondamental :
 - un cadre fort
 - une autonomie croissante
 - une évaluation des personnes et des initiatives sans affaiblir l'un des trois.
- L'école doit être évaluée pour être régulée.
- Il faut favoriser la pluralité des excellences hiérarchisées...
- ...et individualiser au maximum les pratiques éducatives.

Il rappelle les trois types d'hétérogénéité :

- l'hétérogénéité sociale, extérieure à l'école, qui s'accroît ;
- l'hétérogénéité de niveau (entre établissement, entre classes, dans la classe), sur laquelle l'école peut agir ;
- l'hétérogénéité interne, d'options, de cursus.

Constats et politiques :

Au Collège :

- priorité à des classes hétérogènes, sans refuser des dispositifs spécifiques
- promotion du projet d'établissement
- réduction du poids des facteurs sociaux dans les décisions d'orientation, en tenant compte de la seule réussite scolaire
- meilleure diversification de l'après collège.

Au Lycée : comment créer les conditions d'émergence d'excellences plurielles ?

- avoir des lycées spécifiques
- diversifier les filières d'excellence
- aider les lycées à être complémentaires et non concurrents
- minimiser les facteurs sociaux
- clarifier l'après-bac.

Evaluation : Mise en place d'une grande politique d'évaluation en raison de la grande autonomie des acteurs :

- évaluation des initiatives et des innovations

- évaluation des établissements
- évaluation des personnels
-

En conclusion, l'école de masse sera réussie par la diversification et la pluralité des réponses, sans pour autant sacrifier l'élite, indispensable à la nation.

5) Monsieur François PERRET, IGNE en académie (Versailles) :

Stratégies de pilotage d'une académie : rôle des corps d'inspection et des chefs d'établissement.

Partant du constat que les académies sont plus administrées que pilotées, il convient de favoriser le travail en synergie des corps d'inspection, chefs d'établissements et professeurs, et de développer la politique de bassins. Un IA-IPR, en tant que porteur de la politique académique pourrait y remplir la fonction d'expert pédagogique et d'interface entre les établissements et les services académiques.

Par ailleurs, l'IA-IPR pourrait être "le conseiller technique" des chefs d'établissement : il apporterait son aide à la politique de l'établissement, à l'aide individualisée, à l'évaluation diagnostique et à la mise en place des projets.

6) Table ronde :

La table ronde a permis de rappeler les contenus des travaux des cinq ateliers :

Académie de Strasbourg : Du projet académique au pilotage éducatif : vers la création d'une culture commune

Académie de Nancy-Metz : Corps d'inspection et personnels de direction : une action complémentaire au service du projet d'établissement

Académie de Créteil : Le traitement de l'hétérogénéité dans le bassin de la Seine-Saint-Denis : collaboration dans le cadre d'un réseau d'éducation prioritaire (REP)

Académie de Rouen : Une collaboration à trois niveaux : académique, infra-départemental et établissement

Académie d'Aix-Marseille : Le rôle des bassins de formation dans la gestion de l'hétérogénéité des élèves : le bassin d'Istres-Martigues.

Quatre points essentiels se dégagent :

- nécessité d'une coopération forte des chefs d'établissements et des corps d'inspection, en vue d'un pilotage conjoint ;
- le bassin apparaît comme un des niveaux pertinents de la coopération entre les acteurs pour apporter des réponses affinées aux besoins exprimés localement ;
- nécessaire mutualisation des expériences et des réussites ;
- développement d'une formation commune chefs d'établissements - inspecteurs autour de l'élaboration de référentiels d'activités pour clarifier le rôle de chacun (lettres de mission).

7) Clôture des travaux : Monsieur Jean-Michel BONNARD, sous-direction de la formation des personnels –DPATE.

"On assiste à la fin d'un pilotage par instruction. Il se fera de plus en plus par des textes d'encadrement qui permettront de donner les grands axes de la politique éducative appliquée à travers les projets de l'académie et d'établissements, dans le respect de leur autonomie".

Compte rendu rédigé par Mme Françoise BAILLY, Principal, M. Patrice GIELEN, IA-IPR, M. Michel THIRY, IA-IPR